



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 23 MARS 2ième Convocation pour faute de quorum

#### Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 6

Votants : 6

Le vingt trois Mars deux mil vingt-six, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,

Date de convocation : le seize mars deux mil vingt-six

Étaient présents : Marie-Solange Doisne -Féré, François Renaud, Brigitte Chotard, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery,,

Excusés : Ludovic Azuar, Christian Carré, Chantal Millerieux, Olivier Crouzet, Carole Bègue, Patrick Léger, Louison Rimbault, Emmanuel Marot, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Antoine Fleuriet

Absents : Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, Aurélien Gouraud, Pascale Marcq

**Remplace la Délibération N°5-26 du 03/04/26  
suite à une erreur matérielle pour la Reprise anticipée  
des résultats**

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,



## SECTION D'INVESTISSEMENT

## RÉSULTAT

DÉFICIT REPORTE (001)		EXCÉDENT REPORTE (001)	21 079,99 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	74 923,92 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	55 962,44 €
TOTAL	74 923,92 €	TOTAL	77 042,43 €
I- RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT	2 118,51 €	A reprendre en RECETTES au c/ budgétaire 001	

## RESTES A REALISER

DÉPENSES		RECETTES	
II- SOLDE RESTES A RÉALISER	0,00 €		
III- BESOIN DE FINANCEMENT (Cumul I et II)	0,00 €		Resultat de l'exercice -18 961,48 €

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

## RÉSULTAT

DÉFICIT REPORTE (002)		EXCÉDENT REPORTE(002)	66 942,61 €
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	589 240,66 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	552 278,12 €
TOTAL	589 240,66 €	TOTAL	619 220,73 €
IV- RÉSULTAT A AFFECTER	29 980,07 €	(c/110 + 12)	Resultat de l'exercice -36 962,54 €



### AFFECTATION DES RESULTATS (Délibération)

en euros

EN INVESTISSEMENT (III)

0,00 €

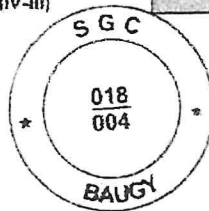
A prévoir budget et  
\*Établir Titre c/1068

EN FONCTIONNEMENT (IV-III)

29 980,07 €

\*A reprendre au c/budgétaire 002  
c/ de bilan 110

- 6 MARS 2026



*Violante NTRAICH*  
Inspectrice divisionnaire  
des Finances Publiques

Délibération approuvée à l'unanimité

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 09/04/2026

La secrétaire de séance,  
Anna Ruellé

La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE-FERE





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 23 MARS 2ième Convocation pour faute de quorum

#### Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 6

Votants : 6

Le vingt trois Mars deux mil vingt-six, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,

Date de convocation : le seize mars deux mil vingt-six

Étaient présents : Marie-Solange Doisne -Féré, François Renaud, Brigitte Chotard, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery,,

Excusés : Ludovic Azuar, Christian Carré, Chantal Millerieux, Olivier Crouzet, Carole Bègue, Patrick Léger, Louison Rimbault, Emmanuel Marot, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Antoine Fleuriet

Absents : Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, Aurélien Gouraud, Pascale Marcq

### Remplace la Délibération N°6-26 du 03/04/26 suite à une erreur matérielle pour le BUDGET PRIMITIF 2026

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

	DEPENSES	RECETTES
investissement	91186.98	91186.98
fonctionnement	619814.09	619814.09



**Délibération approuvée à l'unanimité.**

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 09/04/2026

La secrétaire de séance,  
Anna RUELLE

La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE-FERE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 23 MARS

#### Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 6

Votants : 6

Le vingt trois Mars deux mil vingt-six, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à l'Office de Tourisme à Sancerre,

**Date de convocation** : le seize mars deux mil vingt-six

**Etaient présents** : Marie-Solange Doisne -Féré, François Renaud, Brigitte Chotard, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery,,

**Excusés** : Ludovic Azuar, Christian Carré, Chantal Millerieux, Olivier Crouzet, Carole Bègue, Patrick Léger, Louison Raimbault, Emmanuel Marot, Julien Barbeau, Valérie Chambon, Antoine Fleuriet

**Absents** : Thomas Jacquet, Pierre Coquillat, Aurélien Gouraud, Pascale Marcq

#### DELIBERATION N° 07/26 : RH

Vu le code du Tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-2, L.2221-5 et L.2312-1,

Vu le code du tourisme et notamment les articles L133-7 et R 133-14 à 17,

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Conformément aux statuts de l'office de Tourisme du Grand Sancerrois, il appartient au Comité de Direction de fixer l'effectif des emplois ainsi que leur rémunération,

Une proposition est faite au Comité de Direction de procéder à une augmentation mensuelle nette de 75 € à Madame Bernard Christine

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le

ID : 018-849643002-20260323-N7\_2026-DE



Délibération approuvée à l'unanimité

Pour extrait conforme, fait à Sancerre, le 30/03/2026

La secrétaire de séance,  
Anna Ruellé

La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE-FERE